Évaluation de langue fide

Informations sur l'accès sans barrières

Français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer Italiano in Svizzera – imparare, insegnare, valutare Deutsch in der Schweiz – lernen, lehren, beurteilen

Les centres d'évaluation accrédités fide offrent aux participant-e-s ayant des déficiences par exemple visuelles, auditives, de lecture ou d'écriture, etc. des conditions d'examen individuelles.

Démarche

- Communiquer son handicap au moment de l'inscription
- Spécifier les moyens auxiliaires ou conditions spéciales nécessaires
- Présenter un certificat médical : le certificat ne doit pas dater de plus de deux ans et doit décrire le handicap dans l'une des langues suivantes : français, allemand, italien ou anglais



Conditions particulières possibles (liste non exhaustive):

- Agrandissement en format DIN A3 des modules de l'écrit ainsi que des illustrations de la partie « Comprendre » en cas de handicaps sévères
- Utilisation d'une loupe de lecture
- Personne auxiliaire pour marquer les réponses du/de la participant/e dans les champs prévus à cet effet
- Pauses supplémentaires
- Passage de l'évaluation de langue sur un ordinateur portable avec son propre logiciel ou sur un PC fourni par le centre d'évaluation
- Utilisation d'un casque d'écoute pour la partie « Comprendre », possibilité d'écouter plusieurs fois les textes audio
- Possibilité d'allonger jusqu'à 100 % le temps de passage de l'évaluation de langue fide ou d'épreuves individuelles

Évaluation de langue fide

Informations sur l'accès sans barrières

Français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer Italiano in Svizzera – imparare, insegnare, valutare Deutsch in der Schweiz – lernen, lehren, beurteilen

Les centres d'évaluation accrédités fide offrent aux participant-e-s ayant des déficiences par exemple visuelles, auditives, de lecture ou d'écriture, etc. des conditions d'examen individuelles.

Démarche

- Communiquer son handicap au moment de l'inscription
- Spécifier les moyens auxiliaires ou conditions spéciales nécessaires
- Présenter un certificat médical : le certificat ne doit pas dater de plus de deux ans et doit décrire le handicap dans l'une des langues suivantes : français, allemand, italien ou anglais

fide

Conditions particulières possibles (liste non exhaustive):

- Agrandissement en format DIN A3 des modules de l'écrit ainsi que des illustrations de la partie « Comprendre » en cas de handicaps sévères
- Utilisation d'une loupe de lecture
- Personne auxiliaire pour marquer les réponses du/de la participant/e dans les champs prévus à cet effet
- Pauses supplémentaires
- Passage de l'évaluation de langue sur un ordinateur portable avec son propre logiciel ou sur un PC fourni par le centre d'évaluation
- Utilisation d'un casque d'écoute pour la partie « Comprendre », possibilité d'écouter plusieurs fois les textes audio
- Possibilité d'allonger jusqu'à 100 % le temps de passage de l'évaluation de langue fide ou d'épreuves individuelles